

## ... la protection du pouvoir d'achat

Depuis plus de 20 ans, le coût de la vie augmente plus vite que nos salaires; **nous nous sommes appauvris.**



Pour que cette situation inacceptable ne se reproduise plus, **il faut intégrer une vraie clause de protection du pouvoir d'achat** aux conventions collectives.

**M. Legault, s'appauvrir en travaillant, c'est fini.**



LES SERVICES PUBLICS S'ÉCROULENT  
**M. LEGAULT,  
AGISSEZ !**

## LA PROTECTION DU POUVOIR D'ACHAT

Dans sa contre-proposition du 31 mars dernier, le gouvernement ajoute une clause de protection du pouvoir d'achat. À la CSN, nous revendiquons l'intégration d'un tel mécanisme depuis le tout début de la négociation.

Malheureusement, dans sa forme actuelle, la clause proposée par le Conseil du trésor est insatisfaisante puisque, si l'inflation dépasse 6% sur trois ans, elle ne nous protège pas contre l'appauvrissement. De plus, elle se déclenche seulement si le Québec atteint une cible de croissance économique.

La clause doit être modifiée pour nous garantir que nous ne nous appauvrirons plus en travaillant dans les services publics.

**S'UNIR. AGIR. GAGNER.**

